



SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Parcours Aménagement et Gestion des Ressources en Eau (AGREau)

Licence pro Mention Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement



ECTS
60 crédits



Durée
1 an



Composante
Collège
Sciences et
Technologies
pour l'Energie et
l'Environnement
(STEE)



Langue(s)
d'enseignement
Français



TVA en (%)
20.0

Présentation

La Licence Professionnelle « Aménagement et gestion des ressources en eau » - LP AGREau - a pour objectif de former des cadres du secteur de l'eau sachant mener un projet dans ses composantes techniques, humaines, comptables, administratives et juridiques.

*Réunion de rentrée le
03/09/2026 à 9h40, en salle
402.*

Objectifs

Conjuguant un savoir et un savoir-faire dans les **domaines des sciences et du droit de l'eau**, le titulaire de la LP AGREau participe à la protection de la ressource naturelle en divers points du cycle de l'eau. Il peut accéder à des emplois dans les collectivités territoriales, les administrations, les sociétés d'aménagement, les syndicats intercommunaux, les bureaux d'études, ou dans le secteur industriel.

La maîtrise de connaissances pluridisciplinaires (chimie, hydrobiologie, hydraulique, comptabilité publique,

cartographie, droit) conduit les titulaires de la licence professionnelle à occuper des fonctions de responsabilité dans les différents métiers de l'eau: **assainissement, eau potable, gestion de l'eau, aménagement du territoire**.

Le souci permanent de l'insertion professionnelle des diplômés a conduit à proposer une formation dans laquelle les **intervenants professionnels** prennent une part importante aux enseignements (plus de 37%) et à l'évaluation des connaissances. Ils sont aussi fortement sollicités pour les programmes d'enseignement et leur évolution, ainsi que pour l'accueil des étudiants à l'occasion des projets tutorés, des stages, de l'apprentissage et des contrats de professionnalisation. Leur contribution permet d'ancrer réellement la formation dans le milieu professionnel.

Savoir-faire et compétences

La LP AGREau aborde les problèmes liés à la gestion et à l'aménagement des ressources en eau avec des approches complémentaires sur les aspects :

- **techniques de l'eau potable**, de l'**assainissement**, des **eaux pluviales** ou de l'**aménagement** du bassin versant ;
- **réglementaires et législatifs** (directives, loi sur l'eau...);



- **administratifs** (schémas d'aménagement, plans de gestion des étiages...);
- **comptables** (marchés publics, délégations de service public...).

Les diplômés possèdent ainsi une double compétence dans les **domaines techniques et juridico-comptables de la gestion et de la protection de l'eau**. Ils maîtrisent également les outils informatiques de communication (TIC) et de Système d'Information Géographique (SIG) et peuvent :

- maîtriser le captage, le traitement et la distribution de l'eau potable, pour assurer l'alimentation des populations ;
- gérer les réseaux de collecte et le traitement des eaux usées et pluviales, afin de protéger le milieu naturel ;
- aménager un bassin versant pour préserver les usages de l'eau et maîtriser les risques naturels ;
- communiquer avec les collectivités territoriales et coordonner les actions liées à l'eau ;
- conduire, conseiller et assister des équipes techniques.

Les + de la formation

Une formation pour un public diversifié:

La licence professionnelle « Aménagement et Gestion des Ressources en Eau » a été pensée pour s'adapter à un **public diversifié**, tant du point de vue de la formation préalable (**mise à niveau**) que du statut des étudiants (calendrier en **alternance** pour les **apprentis** et proposant des sessions thématiques pour la **formation continue**).

L'admission à la formation (20 places) se fait sur dossier, après entretien éventuel, et s'adresse à des étudiants titulaires d'un diplôme de niveau Bac+2 (L2 Sciences et Technologies, L2 Géographie et Aménagement, DUT, BTS...). Il est possible de suivre la **formation initiale** "classique", mais aussi par **apprentissage**, en **contrat de professionnalisation** ou en **formation continue**, ou encore d'obtenir le diplôme par **Validation des Acquis de l'Expérience** (VAE).

- Les contrats d'apprentissage sont gérés, du strict point de vue administratif par le **CFAAH des Landes**  (convention de partenariat avec l'EPLEFPA des Landes).

- La direction Formation tout au long de la vie (**DFTLV**)  de l'université est partenaire pour les étudiants en Contrat de Professionnalisation, en reprise d'études, en VAE ou en formation continue.

Une formation de qualité, ancrée dans le monde professionnel:

Les effectifs de la LP AGREau sont limités à 20 étudiants pour garantir une formation qualitative. La notion de qualité d'une licence professionnelle est intimement liée à la professionnalisation de la formation. Les intervenants professionnels sont ainsi fortement sollicités. Ils sont issus des secteurs privés (Suez Environnement, bureaux d'études...) et public (syndicats de rivière, d'assainissement, de distribution ou de production d'eau potable, communauté d'agglomérations...) et participent à plusieurs niveaux :

- ils réalisent 37.4% des enseignements ;
- ils contrôlent les connaissances acquises par les étudiants ;
- ils accueillent dans leur entreprise des stagiaires, des apprentis ou des étudiants en projet tutoré ;
- ils évaluent les étudiants en milieu professionnel : stages, apprentissage ou contrat de professionnalisation ;
- ils participent au conseil de perfectionnement, qui permet d'adapter la formation aux besoins des professionnels.

Le fort ancrage de la formation dans le milieu professionnel et son organisation contribuent à l'excellente insertion professionnelle des diplômés.

Liens utiles :



Université de Pau et des Pays de l'Adour : <http://www.univ-pau.fr>

Observatoire Des Etudiants (ODE) de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour : <http://ode.univ-pau.fr>

Service de la Formation Continue de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour : <http://forco.univ-pau.fr>

Apprentissage (CFAAH des Landes) : <https://agricampus40.fr/formations/par-etablissement/cfaah-des-landes> 

Organisation

Organisation

La maquette des enseignements ainsi que l'organisation de la LP AGREau ont été conçus avec les professionnels de l'eau pour s'adapter au mieux à leurs besoins. Réalisé en concertation avec les partenaires professionnels, le calendrier adopte le mode de l'alternance pour tous, y compris pour ceux qui ont le statut d'étudiant «classique» de l'université. Cette alternance repose sur un rythme de **3 à 4 semaines à l'université pour 4 à 6 semaines en milieu professionnel**.

Le calendrier est constitué de 4 sessions thématiques de formation à l'UFR, entrecoupées de 4 périodes dans des structures professionnelles : périodes de stage ou de projet tuteuré pour les étudiants ; ou retour en entreprise pour les apprentis, les contrats de professionnalisation et la formation continue. Il est identique pour toutes les personnes concernées par la formation, quel que soit leur statut, et permet ainsi de diversifier les publics visés.

La LP AGREau prévoit 470 heures effectives de formation à l'université, des **TP sur site et des visites techniques**. Le projet tutoré de 4 semaines est prévu en milieu professionnel, comme le stage de 16 semaines.

Contrôle des connaissances

Les connaissances des étudiants et apprentis sont évaluées par **contrôle continu uniquement**.

Chaque semestre d'études est validé dès lors que chacune des UE qui le composent est acquise, ou par **compensation entre les différentes UE** qui le composent.

La note de stage est constituée de 3 notes : note du rapport écrit (25%), note de la soutenance orale (50%) et note donnée par le maître de stage ou d'apprentissage professionnel (25%). La note de projet tuteuré est constituée de 2 notes : note du rapport écrit (50%) et note de la soutenance orale (50%).

La licence professionnelle AGREau est décernée aux étudiants ayant obtenus à la fois :

- une **moyenne supérieure ou égale à 10** sur l'ensemble des unités d'enseignements, y compris le stage et le projet tuteuré ;
- une **moyenne supérieure ou égale à 10 sur l'ensemble du stage et du projet tuteuré**, avec des coefficients de respectivement 3/5 et 2/5.

Le diplôme et les 60 crédits européens qui y sont associés ne peuvent donc être délivrés qu'aux étudiants ayant la moyenne dans la partie professionnelle de la formation (apprentissage ou stage + projet tuteuré).

Stages à l'étranger :

Un étudiant inscrit en LP AGREau totalise jusqu'à 20 semaines en milieu professionnel : 16 semaines de stage et 4 semaines de projet tutoré, également effectué dans une structure professionnelle.



Ces périodes en milieu professionnel peuvent être effectuées à l'étranger, sous convention, et la période de stage peut alors être étendue jusqu'à 32 semaines.

Aménagements particuliers

Étudiant à statut particulier

- Engagés dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire ou étudiante,
- chargés de famille,
- engagés dans plusieurs cursus,
- en situation de handicap,
- sportifs de haut niveau,
- artistes,

des aménagements des études et des contrôles des connaissances sont possibles pour nos [étudiants à statuts particuliers](#)

Le régime spécial ne sera accordé qu'après étude du dossier par la scolarité.

Ouvert en alternance

Type de contrat : Contrat d'apprentissage, Contrat de professionnalisation.

L'alternance pour cette licence professionnelle est gérée par le [CFAAH des Landes](#)

Calendrier de l'alternance :

Stages

Stage : Obligatoire

Durée du stage : 16 semaines Stage + 4 semaines Projet tutoré en milieu professionnel

Stage à l'étranger : Facultatif

16 semaines Stage + 4 semaines Projet tutoré en milieu professionnel.

Admission

Conditions d'admission

Les étudiants en formation initiale, mais aussi ceux ayant d'autres statuts (apprentissage, contrats de professionnalisation, formation continue, VAE) doivent être titulaires d'un **diplôme de niveau III (bac+2)**. Ils sont recrutés en LP AGREau après examen de leur dossier et entretien éventuel avec un jury composé d'enseignants de l'UPPA et des établissements partenaires.

La candidature en LP AGREau est à faire par le biais de l'application [E-candidat](#) du **23/03/2026 au 05/04/2026**.

Par ailleurs, la LP AGREau a déjà accueilli en formation des fonctionnaires francophones d'origine étrangère dans le cadre de conventions internationales.

Modalités d'inscription

Démarches d'inscription administrative : en ligne via la [page dédiée de l'UPPA](#)

Droits d'inscription et tarification

Consultez les [montants des droits d'inscription](#).

Pré-requis obligatoires

La Licence Professionnelle « Aménagement et gestion des ressources en eau » - LP AGREau - est organisée pour pouvoir accueillir un public des plus variés, avec des niveaux



inégaux. Elle s'adresse essentiellement à des étudiants de niveau Bac + 2 (120 crédits européens) titulaires de l'un des diplômes suivants:

- **Licence de Sciences et Technologies** (niveau L2), avec les mentions **Physique-Chimie**, ou **Sciences de la Vie et de la Terre**;
- **Licence** de Sciences Humaines et Sociales (niveau L2), Mention **Géographie et Aménagement** ;
- **DUT Hygiène, Sécurité et Environnement** (HSE), DUT Génie Biologique (Option **Génie de l'Environnement**), DUT **Chimie**, DUT Génie Chimique-Génie des Procédés, DUT **Génie Civil** ;
- **BTSA GEMEAU** (Gestion et Maîtrise de l'Eau) ou **BTSA GPN** (Gestion et Protection de la Nature) ;
- **BTS Métiers de l'Eau, BTS Travaux publics...**

Des Unités d'Enseignement (UE) comme les UE « Chimie des Solutions » ou « Chimie de l'Environnement » proposées à l'UFR Sciences et Techniques de la Côte Basque aux étudiants de Licence de Physique-Chimie ou de Licence de Sciences de la Vie (niveaux L1 et L2) sont particulièrement indiquées pour assimiler plus aisément les enseignements de la LP AGREau.

Modalités et critères de sélection

L'effectif global de la formation est limité à 20 étudiants, tous statuts confondus.

Une première sélection des candidatures est faite à partir des dossiers et des résultats. La **lettre de motivation** et le **projet professionnel** du candidat sont également des éléments décisifs du dossier. Un **courrier, joint au dossier, émanant d'une structure professionnelle** s'engageant à accueillir le candidat en stage ou en apprentissage dans le cas où il serait retenu, constitue un "plus" favorisant l'admission à la formation.

Attention : aucun dossier incomplet ne sera examiné

Environ 40 dossiers sont retenus à l'issue de cette première phase de sélection. Un jury de professeurs pourra demander au candidat de démontrer sa motivation et sa connaissance

même partielle du secteur professionnel dans lequel il souhaite s'engager.

Finalement, 20 candidats sont retenus pour constituer une **liste principale** et les 20 autres sont classés sur une **liste complémentaire**. Ces derniers pourront être appelés dans l'ordre de leur apparition sur la liste complémentaire, en fonction des désistements éventuels de candidats retenus sur la liste principale.

Et après

Poursuite d'études

La LP AGREau a pour objectif l'insertion professionnelle immédiate de ses diplômés. Cependant, les meilleurs étudiants ou apprentis de la LP AGREau ont pu intégrer des Ecoles d'Ingénieurs ou des Masters concernés par le traitement ou la gestion de l'eau, comme par exemple les formations suivantes :

- Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Poitiers (ENSIP) ;
- Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Limoges (ENSIL) ;
- Master Evaluation, Gestion et Traitement des Pollutions (Univ. de Pau et des Pays de l'Adour) ;
- Master Géoressources-Spécialité Ressources en Eau (Univ. Bordeaux) ;
- Master Génie de l'Environnement (Univ. Toulouse) ;
- Master Sciences de l'Eau dans l'Environnement Continental (Univ. Montpellier) ;
- Master Gestion des Littoraux et des Mers (Univ. Montpellier) ;
- Master Gestion de l'Eau et des Milieux Aquatiques (Univ. Aix-Marseille) ;
- Master Gestion de l'eau et des Milieux Aquatiques (Univ. Aix-Marseille) ;
- Master Sciences pour l'Environnement (Univ. de La Rochelle) ;
- Master Equipement, Gestion et Protection des Milieux de Montagne (Univ. de Savoie) ;



- Master Sciences de l'Eau et de l'Environnement (Univ. di Corsica).

Enquête au 01/12/2023 (sur la promo 2020/2021)

Taux de poursuite d'études :

86% de la promotion a répondu à l'enquête (promotion de 16 étudiants)

Sur ces 86%, 50% ont poursuivi leurs études juste après l'obtention du diplôme.

Poursuite d'études à l'étranger

De nombreux accords ERASMUS existent au sein de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA). Celle-ci développe aussi des partenariats avec de nombreuses universités européennes ou plus lointaines, et bien évidemment avec les universités espagnoles frontalières.

Une poursuite d'études en Master à l'étranger est donc envisageable et tout sera mis en œuvre par le service des relations internationales de l'université pour optimiser ces échanges et les favoriser.

Pour faciliter son entrée dans une université anglophone, l'étudiant de LP AGREau peut, s'il le désire, préparer et passer le TOEIC au sein même des campus de la Côte Basque et obtenir ainsi une certification en anglais.

Passerelles et réorientation

Pour définir votre projet personnalisé de passerelle ou de réorientation, le SCUIO-IP vous accompagne .

Insertion professionnelle

L'Observatoire Des Etudiants (ODE) de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA) réalise des enquêtes 30

mois après l'obtention de leur diplôme, soit en décembre de l'année N+2, auprès des étudiants d'une promotion donnée.

Les enquêtes réalisées par l'Observatoire Des Etudiants (ODE) sont disponibles en ligne en suivant le lien [ODE](#).

› Ces enquêtes font apparaître que, parmi les anciens étudiants de plusieurs promotions :

- Près de 100% ont un emploi à temps plein ;
- Environ 20 % des répondants ont trouvé un emploi en moins de 1 mois ; 50% en moins de 3 mois ;
- 70 à 80%, selon les promotions, ont des emplois intermédiaires (technicien ou agent de maîtrise) ou des emplois de catégorie B de la fonction publique ; environ 15% ont un emploi de cadre, de type ingénieur ;
- 65 à 80% ont un emploi dans une entreprise privée , le complément dans la fonction publique ;
- 50 à 60% sont en CDI ou sont fonctionnaires ;
- Plus de 90% travaillent en Nouvelle Aquitaine ou en Midi-Pyrénées ;
- 50 % des répondants ont un salaire net mensuel (hors prime) d'au moins 1400 €.

Taux d'insertion professionnelle, enquête au 01/12/2023 (sur la promo 2020/2021) :

100% des diplômés sont en emploi à 30 mois après l'obtention du diplôme.

Débouchés-types

Conjuguant un savoir et un savoir-faire dans les domaines des sciences et du droit de l'eau, le titulaire de la LP AGREau contribue à la protection de la ressource et à la résolution des problèmes liés à l'eau potable ou à l'assainissement ou encore à l'aménagement du bassin versant. Il peut accéder à des emplois dans les collectivités territoriales, les administrations, les sociétés d'aménagement, les syndicats intercommunaux, les bureaux d'études, ou dans le secteur industriel.

› Le titulaire du diplôme peut par exemple prétendre aux emplois de :

- Responsable d'un service d'eau et d'assainissement ;



- Chargé de mission ou responsable de projet pour les problèmes liés à l'eau potable ou à l'assainissement ;
- Assistant ingénieur dans une société de traitement des eaux ;
- Responsable d'une station d'épuration d'eaux usées ;
- Responsable d'une unité de traitement d'eau potable ;
- Gestionnaire de réseaux d'eau ;
- Gestionnaire d'un syndicat de rivière, d'un bassin versant ou d'une zone naturelle ;
- Agent de la qualité de l'eau ;
- Consultant d'un cabinet d'études, d'audit et de conseil en environnement ;
- Expert dans un organisme agréé de contrôle et de prévention.

Lieu(x)

 Anglet

Campus

 Anglet

Infos pratiques

Contacts

Contact administratif

Scolarité des Sciences - Anglet

 +33 5 59 57 44 00

 stee_scolarite_anglet@univ-pau.fr

Formation continue et alternance

DFTLV

 +33 5 59 40 78 88

 accueil.dftlv@univ-pau.fr

Handicap

Relais Handicap

 +33 5 59 40 79 00

 handi@univ-pau.fr

Établissement(s) partenaire(s)

CFAAH des Landes - Lycée Agricole Hector

Serres

 <https://www.education.gouv.fr/annuaire/40180/oeyreluy/lycee/0400750y/lycee-agricole-hector-serres.html>



Programme

Année

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
UE 1 : Mise à niveau et compétences générales	UE	25h	84h	8h	6 crédits
Mise à niveau en hydraulique et hydrobiologie	EC	18h	27h		3 crédits
Initiation au Management	EC	14h	11h		1 crédits
Anglais	EC		22,5h		1 crédits
Outils Numériques et Bureautiques	EC			24h	1 crédits
UE 2 : Environnement Réglementaire Général	UE				12 crédits
Droit public	EC	15h	15h		3 crédits
Comptabilité publique	EC	15h	15h		3 crédits
UE 3 : Système d'Information Géographique (SIG)	UE	22h	19h	4h	6 crédits
Géomatique : Systèmes d'Information Géographique	EC	15h	12h		4 crédits
Gestion des données sur l'eau	EC	7,5h	7,5h		1 crédits
Topographie	EC	4h	6h	4h	1 crédits
UE 4 : Aménagement du Bassin Versant	EC				10 crédits
Environnement administratif	EC	6,5h	6,5h		1 crédits
Pollutions diffuses	EC	9h	7h	7h	2 crédits
Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)	EC	5h	5h		1 crédits
Entretien de cours d'eau	EC	5h	5h	4h	2 crédits
Eaux de baignade	EC	3h	3h		1 crédits
UE 5 : Collecte et Traitement des Eaux Usées et Pluviales	UE	49,5h	50h	22h	10 crédits
Aspects réglementaires	EC	12h	10h	2h	2 crédits
Assainissement Collectif	EC	20h	20h	14h	4 crédits
Assainissement non collectif	EC	6h	6h		1 crédits
Eaux pluviales	EC	12h	12h	6h	3 crédits
UE 6 : Eau potable	UE	32h	32h	9h	8 crédits
Aspects réglementaires	EC	6h	6h		1 crédits
Procédés de traitement des eaux	EC	14h	14h	9h	4 crédits
Gestion de réseaux d'adduction d'eau potable	EC	14h	14h		3 crédits
UE Stage de 16 semaines ou Apprentissage en milieu pro	UE				12 crédits
Projet tuteuré de 4 semaines en milieu professionnel	UE				4 crédits
UE 7 Gestion de projet	UE		20h		2 crédits